

01/08/2024

Conseils vétérinaires : Les vacances avec un animal



Avoir un animal (chien, chat ou furet) c'est aussi définir dans quelles conditions auront lieu vos vacances : partir en France, à l'étranger, en train, en avion, en voiture ou le faire garder ? Quelques soient vos choix, il ne faut pas s'y prendre au dernier moment !

❖ Partir à l'étranger ou en France avec son animal

Le tatouage est un mode d'identification valable en France mais pour voyager, il faut un *passport européen* qui nécessite obligatoirement une *identification électronique* (sauf si l'animal a été tatoué avant 2011)

Le *vaccin contre la Rage* est le seul vaccin légal fait par un vétérinaire sanitaire et reporté dans le *passport Européen* (animal préalablement identifié). Le vaccin

Rage nécessite un délai de 21j avant d'être valable et n'est effectué qu'à partir de l'âge de 3 mois. Il est donc impossible de voyager avec un animal de moins de 15 semaines.

En fonction du pays de destination, il est impératif en amont d'appeler l'ambassade du pays concerné ainsi que la compagnie aérienne ou ferroviaire qui peut imposer des *conditions particulières* : sérologie rage (pour prouver que le vaccin est efficace), vaccinations particulières, antiparasitaires externes, vermifuges et même d'autres analyses.

En tant que particulier, vous ne pouvez pas voyager avec plus de 5 animaux.

Quand les formalités sont effectuées, en fonction du pays ou de la compagnie, il faudra établir chez votre vétérinaire un *certificat de bonne santé* pour s'assurer qu'il est capable de voyager et de rentrer dans le pays prévu.

Parfois, il faudra même une contre signature de la DDPP (direction départementale de la protection des populations) pour pouvoir sortir du pays.

Beaucoup d'hébergements sont « dog friendly ».

Certain centre de vacances et camping, même en France, demandent des vaccins et un *passport*. L'identification reste obligatoire même sans voyager.



Les conseils de votre vétérinaire

Il faudra vous assurer auprès de votre vétérinaire des maladies présentes dans les régions/pays que vous comptez visiter afin qu'il prescrive par exemple, des antiparasitaires contre les tiques transportant la piroplasmose ou les phlébotomes véhiculant la leishmaniose, ou juste une lotion tannante des coussinets quand c'est un pays chaud ou qu'il y a de la neige...

❖ Mode de transport

- **La voiture** : veiller à ce que l'animal ait un espace suffisant, un véhicule climatisé de préférence, et faire une pause toutes les 2 heures (avec laisse et harnais) pour se dégourdir les membres, boire et faire ses besoins. Votre vétérinaire pourra prescrire un médicament adapté s'il est malade en voiture.
- **Le train** : Les animaux sont tolérés dans le train (mais interdit dans l'Eurostar) s'ils ne gênent pas les autres passagers et doivent être placés aux pieds ou sur les genoux. Un animal de moins de 6 kg devra être dans une cage ou un sac de 45x30x25cm. Un animal plus gros devra être en laisse et muselé et paiera ½ tarif ou 35€ selon les compagnies.
- **L'avion** : selon la taille de votre animal et les règles de chaque compagnie, il voyagera en cabine en sac ou en soute climatisée et pressurisée (il faudra louer ou acheter une cage réglementaire en se renseignant auprès de la compagnie). Préférez les vols directs. Attention : le nombre d'animaux est limité par vol et certaines compagnies interdisent désormais les races brachycéphales en fret ou en soute.

❖ Pour en savoir plus : Comment faire garder son animal ?

Amis, famille ou voisins peuvent passer quotidiennement s'occuper d'un chat en sachant que selon l'animal à partir de 10-15j, un chat de compagnie commence à trouver le temps long.

Un chien peut être gardé chez des amis/voisins ou mis en pension pour s'assurer de ses besoins quotidiens. Mais attention, les pensions sont souvent prises d'assaut pendant les vacances scolaires, il faut réserver rapidement, voir même d'une année sur l'autre. Une pension pour chien coûte entre 20 et 100€/j

De nouvelles solutions voient le jour depuis quelques années :

- Les prêts de maison contre bons soins, un échange de bons procédés comme sur Nomador ou M'sitting ou sur la page Facebook « garde d'animaux en échange de prêt de maison »
- Confier son animal et/ou sa maison contre rémunération comme sur les sites Maison gardée, Petsitoo, Ani seniors, Animaute, Homesitting. Comptez 15 à 50€/j
- Séjour en garderie ou hôtel dans les grandes villes, souvent onéreux mais très professionnel.



Les conseils de votre vétérinaire

Pour les kids : Pourquoi ne pas faire du pet-sitting ?

Si tu aimes les animaux, que tu es sérieux (attention c'est une sacrée responsabilité, mieux vaut être âgé de 14 ans et plus) et avec l'accord de tes parents, tu peux aider tes voisins et proposer tes services ! S'occuper de leurs chats (caresses, jeux, nettoyage de litière, mettre de l'eau fraîche, de la nourriture...), de leurs petits animaux de compagnie (lapin, hamster...) et même ponctuellement de promener les chiens sociables en laisse.

Les animaux resteront dans leur milieu familial et toi tu pourras peut-être avoir un petit billet !

Sache que selon la taille de l'animal, la durée de garde, l'emplacement, la période, et les besoins, un adulte qui fait du pet-sitting est payé en moyenne entre 10 et 25€ la visite d'une heure. Bien sûr un enfant sera moins payé mais tu peux fixer ton prix ou demander un petit forfait pour tes jours de visite.

Les animaux seront ravis de ta compagnie et le bouche à oreille va vite, l'année prochaine, tu pourrais bien être overbooké !

Conseils et formalités pour voyager dans chaque pays <https://www.anivetvoyage.com/>

Vidéos « partir en voyage avec son animal » <https://www.youtube.com/watch?v=hG-didtlXg>

Comment faire garder son chien par des particuliers ? <https://www.santevet.com/articles/comment-faire-garder-son-chien-par-un-particulier>

Une sélection d'hébergement dog-friendly <https://emmenetonchien.com/>